

# Gas Flues Stats and Facts – French



## FAITS

1. **Mauvaise Installation** : Les conduits de gaz mal installés (par exemple, mauvais matériaux, dégagements insuffisants) peuvent entraîner des fuites de CO, des incendies ou des explosions en permettant aux gaz de combustion de s'échapper dans les espaces de vie.
2. **Manque D'Entretien** : Le fait de ne pas nettoyer ou inspecter les conduits de fumée chaque année peut provoquer des obstructions dues à des débris, de la suie ou des nids d'animaux, ce qui augmente les risques d'intoxication au CO ou réduit l'efficacité de l'appareil.
3. **Contact Avec Des Matériaux Combustibles** : Les conduits de fumée en contact ou trop proches de matériaux combustibles (par exemple, ossature en bois, isolation) présentent des risques d'incendie, comme l'ont montré les résultats de l'inspection des habitations.
4. **Ventilation Inadéquate** : Des conduits de fumée mal conçus ou obstrués peuvent entraîner une combustion incomplète, libérant du CO ou des gaz inflammables dans les bâtiments.
5. **Corrosion et Dommages** : Les conduits de fumée détériorés ou rouillés, en particulier dans les systèmes anciens, peuvent laisser échapper des gaz toxiques, ce qui nécessite des contrôles réguliers pour en garantir l'intégrité.
6. **Alarmes CO Manquantes** : L'absence d'alarmes CO en état de marche à proximité des appareils à gaz ou des chambres à coucher retarde la détection des fuites liées aux conduits de fumée, ce qui risque d'avoir de graves répercussions sur la santé ou d'entraîner la mort.

## STATISTIQUES

- La National Fire Protection Association (NFPA) a indiqué en 2022 que les équipements de chauffage, y compris les appareils à gaz avec conduit, étaient à l'origine de 13 % des incendies domestiques (48 700 par an), 10 % d'entre eux étant liés à des problèmes de conduit de fumée ou d'évent.
- Statistique Canada a noté en 2021 que 8 % des incendies résidentiels étaient attribués aux systèmes de chauffage, les obstructions ou les fuites de conduits de fumée étant citées dans 15 % des cas.
- La Consumer Product Safety Commission (CPSC) a estimé en 2023 que l'intoxication au CO par les appareils à gaz, souvent liée au conduit de fumée, était à l'origine de 180 décès et de 4 000 visites aux urgences par an.
- Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) a déclaré en 2023 que les lieux de travail où les conduits de gaz sont inspectés chaque année

réduisaient les incidents liés au CO de 20 %.

- WorkSafeBC a indiqué en 2022 que 5 % des expositions au CO sur le lieu de travail en Colombie-Britannique concernaient des systèmes de chauffage au gaz, dont 30 % étaient liés à la corrosion ou à l'obstruction des conduits de fumée.
- Une analyse réalisée en 2024 par le Fire Safety Journal indique que 15 % des incendies liés à des appareils à gaz impliquent des conduits en contact avec des combustibles, ce qui correspond à des défauts d'inspection courants.